

Plaidoirie : L2 Collège de Droit

Anonyme

Sujet : Pour vivre heureux, faut-il vivre masqué ?

Thèse : pour

Il était une fois, la découverte d'une pandémie incontrôlable, partie de la ville de Wuhan, en décembre 2019. Les autorités sanitaires chinoises ainsi que l'organisation mondiale de la santé ont officiellement annoncé le 9 janvier 2020, la découverte d'un nouveau coronavirus, dénommé COVID-19. Cette pandémie s'est propagée à vitesse grand V, faisant plus de 1,4 million de décès sur l'ensemble de la planète.

Au départ, il n'y avait pas vraiment d'inquiétudes, on s'accordait à dire que ce nouveau virus ne concernait que la Chine et qu'il ne pouvait se propager en France. Puis, peu à peu que c'était qu'une simple grippe et qu'il ne fallait pas en faire toute une histoire. Cependant, les choses se sont très vite accélérées et des premiers cas ont été recensés en France. En réalité, personne ne s'attendait à cela et personne n'était prêt, pas même le Gouvernement. Le président Emmanuel Macron a dès lors décidé qu'il fallait agir vite et de façon radicale en imposant un strict confinement à compter du mardi 17 mars 2020 pour stopper la propagation du virus. L'état d'urgence sanitaire a été déclaré pour une durée de deux mois à compter de l'entrée en vigueur de la loi du 23 mars 2020 sur tout le territoire national. Il a ensuite été prolongé à plusieurs reprises et perdure encore aujourd'hui. Le régime transitoire de sortie de l'état d'urgence sanitaire serait maintenu jusqu'au printemps 2021. Ce régime d'exception a fait prendre au Gouvernement plusieurs mesures contraignantes mais nécessaires à la survie du pays. En attendant qu'un vaccin nous immunise de la Covid-19 et face à la multiplication du nombre de cas dans certains départements de l'Hexagone, la généralisation et l'obligation du port du masque en extérieur comme en intérieur ont été inévitables.

Comme disait Sénèque, « personne ne peut porter longtemps le masque. » Visiblement, ce temps semble révolu.

Désormais, ceux qui oublieront de porter leur masque avant de sortir de chez eux seront passibles d'une amende. Cet épisode du masque peut étonner, surtout si on se penche de l'autre côté du globe où nos voisins asiatiques l'ont généralisé depuis très longtemps. Porté correctement, sous le nez ou sous le menton, voir même pas du tout par certains, le masque n'a pas fini de faire parler de lui et est devenu l'un des symboles phares de la pandémie. Il fait débat et bien que le port du masque soit accepté par 70% des Français, d'autres, le considèrent comme liberticide.

« La liberté des uns, s'arrête là où commence celle des autres. » Ce rappel de la notion de liberté est fondamentalement nécessaire, à l'heure actuelle où nous observons, à travers le monde, des manifestations contre l'obligation de porter le masque qui serait attentatoire aux libertés individuelles, et où en France, la question se traduit parfois par des violences. Pour certains, l'État de droit est compromis mais cela est totalement absurde puisque l'État de droit peut tout à fait prendre des mesures restrictives mais proportionnées à l'intérêt recherché.

En réalité, il faut s'interroger sur la question de savoir si le port du masque est réellement une question liée à la liberté et s'il peut remettre en cause notre bonheur ? Il serait fort

regrettable de se rendre compte qu'à tant défendre notre liberté, nous avons fini par la perdre définitivement à nouveau. S'il existe des moyens simples et efficaces pour ralentir voir stopper la progression de la maladie, comme le port du masque, il ne doit pas être considéré comme une entrave à notre liberté, mais au contraire comme une manière de la mettre en œuvre.

Nous connaissons tous la fameuse maxime : pour vivre heureux, vivons cachés. Sous-entendu, pour préserver son bonheur, éloignons-nous des attaches sociales. Et si pour vivre heureux il fallait aussi vivre masqués ? Il faut être honnête, le masque est un obstacle à la séduction mais il a tout de même certains avantages comme camoufler les imperfections du visage, camoufler les mauvaises odeurs, économiser sur les produits de beauté et ainsi moins faire attention à toutes les attentes sociales

Le fait de vivre masqué ne pourrait que nous rendre heureux puisqu'il nous a fait sortir du tunnel sans fin de la première vague cynique et de toutes ses catastrophes. Ce bout de papier pour les uns, ou de tissu pour les autres, nous a permis de recréer du lien social. Il est la condition idoine à notre liberté et à notre bonheur. Sans lui, nous n'aurions jamais pu reprendre le cours normal de la vie humaine et revoir nos proches à nouveau.

Alors vivons masqués afin d'éviter que la Covid-19 nous attrape et nous fasse périr ! Vivons masqués afin qu'un jour, en finir et (re)vivre heureux ! Vivons masqués afin de se protéger et de protéger les plus vulnérables ! Parce qu'en réalité, toute la question est là.

Qu'est-il de plus glorifiant et de plus gratifiant que de sauver des vies et de participer à l'extermination de ce virus ? La liberté cherche à concilier les droits individuels avec les impératifs de la vie en société et l'intérêt général. Ainsi, le port du masque relève simplement d'un acte citoyen et de bon sens.

Une partie de la population refuse cette contrainte et même certains grands scientifiques la remettent en cause et doutent de son efficacité. Cependant, 70% des contaminations se font par les aérosols lorsque l'on tousse ou bien éternue et que l'on projette des micro-gouttelettes qui restent en suspension dans l'air. Des recherches de l'Agence nationale de la sécurité du médicament et de la Direction générale de l'armement, ont conclu que les masques lavables filtrent 90% des particules contre 95% pour les masques chirurgicaux. Ces résultats ne sont pas négligeables, donc porter le masque même s'il vous gêne parfois.

C'est à chacun, disent-ils, de décider de se mettre en danger et que ce n'est pas le rôle de l'État d'intervenir dans les choix individuels de tous. Mais il est certain que les services d'urgence sont peuplés de personnes ayant pris à la légère la pandémie et n'ayant pas respecté ce geste barrière fondamental. Encore plus grave, il est possible que des personnes qui ne se protégeaient pas, soit à l'origine de la contamination d'un membre vulnérable de leur famille. Puis, afin de s'absoudre, ils n'auront plus qu'à se masquer à leur tour mais il sera déjà trop tard... Ce masque en dit beaucoup sur ce que nous sommes.

Plus de 2,2 millions d'entre nous ont été touché et plus de 52 000 ont succombé. Ce qui arrive à notre pays est grave et loin d'être terminé puisque certaines mesures prises par le Gouvernement le 29 octobre dernier, perdureront encore, jusqu'en février 2021. C'est pourquoi, je vous demande de vivre masqués au nom de l'intérêt général et à défaut de vivre confiné !